

FOIRE AUX QUESTIONS - MASTER 1 FLE -

Vous trouverez toutes les informations relatives aux **procédures d'admission, d'inscription, les descriptifs des enseignements et les numéros de contact** sur le site de l'ITIC : <http://www.univ-montp3.fr> rubrique **Institut ITIC** puis « **Formations** ».

- « Avant d'écrire au responsable de la formation ou au Secrétariat de la cellule Master, *merci de consulter les réponses données ci-dessous* :

1. Je suis étudiant étranger : je souhaite m'inscrire en Master 1 FLE. Pourriez-vous m'indiquer la procédure à suivre ?

1. Prendre contact avec CampusFrance (s'il existe dans votre pays).

Voir > Étudier à Montpellier : <http://relations-internationales.upv.univ-montp3.fr/mobilites-etudiantes/>

2. Prendre contact avec le service des relations internationales de l'Université : <http://www.univ-montp3.fr/ri/>

3. Conditions d'accès:

- Être titulaire d'une **licence de français**

- Justifier d'un niveau de compétence en langue française (**DALF C1**).

Pour tous les étudiants : Passage par une commission de validation.

- * Ne sont traités par la commission des validations d'acquis que les dossiers transmis par le service des relations internationales.

2. Je suis étudiant étranger inscrit actuellement dans une université française : je souhaite m'inscrire en Master 1 FLE. Pourriez-vous m'indiquer la procédure à suivre ?

Prendre contact avec le service des relations internationales : <http://www.univ-montp3.fr/ri/>

3. Je suis étudiant français titulaire d'une licence (Psychologie, Histoire, LEA, Sciences Po....) de l'université Paul-Valéry ou d'une autre université : puis-je m'inscrire en M1 FLE ?

Vous devez candidater via le logiciel **e-candidat** accessible par la page d'accueil du site internet de l'université Paul-Valéry ; votre demande sera examinée par la commission pédagogique.

4. Je suis étudiant français : je souhaite m'inscrire en master 1 FLE à distance : pourriez-vous m'indiquer la procédure à suivre ?

Vous devez candidater via le logiciel **e-candidat** accessible par la page d'accueil du site internet de l'université Paul-Valéry ; votre demande sera examinée par la commission pédagogique.

5. Je suis étudiant français titulaire d'un diplôme étranger : puis-je m'inscrire en Master FLE ?

Prendre contact avec le service des relations internationales : <http://www.univ-montp3.fr/ri/>

6. Je suis professeur certifié, je n'ai pas suivi de formation en FLE : puis-je m'inscrire en Master FLE ?

Vous devez candidater via le **logiciel e-candidat** accessible par la page d'accueil du site internet de l'université Paul-Valéry, votre demande sera examinée par la commission pédagogique.

7. Où puis-je télécharger un dossier d'inscription ?

Suite à votre demande de candidature sur **e-candidat** vous recevrez la décision de la commission pédagogique ; vous recevrez les informations utiles à votre inscription administrative si votre candidature a été retenue.

8. Stages et Conventions de stage :

Vous devez télécharger votre convention de stage sur **votre ENT** à la rubrique **Pstage**. Les conventions et attestations de responsabilité civile sont à remettre au secrétariat pédagogique des masters de l'ITIC pour signature par le responsable pédagogique et la directrice de la composante.